

## COMMENT ACHETER DES TITRES ?

- Vous achetez vos titres auprès de votre établissement financier. Vos titres Air Liquide sont inscrits sur un compte-titres ou un PEA et gérés par votre établissement financier.
- Vous achetez vos titres directement sur votre Espace personnel (voir fiche 5) ou en contactant le Service actionnaires. Vos titres sont inscrits sur un compte-titres au nominatif pur et gérés par le Service actionnaires d'Air Liquide.



Bénéficiez  
d'un taux de  
courtage réduit  
en passant  
vos ordres de  
bourse en ligne

**Audrey Z.**  
Service actionnaires  
d'Air Liquide

## BIEN CHOISIR VOTRE ORDRE DE BOURSE

Pour intervenir en bourse, vous pouvez passer un ordre auprès de votre interlocuteur financier habituel ou directement auprès d'Air Liquide si vous êtes actionnaire au nominatif pur.

**Les ordres de bourse les plus fréquemment utilisés sont les suivants :**

## 1 L'ordre « à cours limité »

Vous fixez un cours maximum à l'achat ou minimum à la vente (limite). L'ordre n'est exécuté que lorsque le cours est inférieur ou égal à cette limite pour l'achat, ou supérieur ou égal à cette limite pour la vente. L'exécution de l'ordre peut être partielle si la quantité de titres négociables sur le marché n'est pas disponible au cours limite fixé.

## 2 L'ordre « à la meilleure limite »

Vous n'avez pas indiqué de cours précis. L'ordre sera exécuté au meilleur cours disponible lors de son arrivée sur le marché, à l'achat comme à la vente. L'exécution de l'ordre peut être partielle si la quantité de titres négociables sur le marché n'est pas disponible à ce meilleur cours.

## 3 L'ordre « au marché »

Il n'y a pas de limite de cours pour cet ordre. En contrepartie, il est prioritaire sur tous les autres types d'ordres. Son exécution est totale.



### CHIFFRES FICHE SIGNALÉTIQUE

Action Air Liquide au  
31 décembre 2018

Négociation en continu  
sur Euronext Paris  
(COMPARTIMENT A)

**Code valeur :**  
ISIN FR0000120073

**Valeur nominale :**  
5,50€

**Nombre de titres :**  
429 423 434 titres

**Cours de clôture :**  
108,45€

**Capitalisation  
boursière :**  
46 571 M€

**Poids dans l'indice  
CAC 40 :** 4,43 %

**Poids dans l'indice  
EURO STOXX 50 :** 2,15 %



### LE + TAUX DE COURTAGE RÉDUIT

Lorsque vous détenez vos titres directement chez Air Liquide, vous pouvez passer vos ordres de bourse en ligne depuis votre Espace personnel<sup>(a)</sup>, et ainsi bénéficier d'un taux de courtage réduit à 0,10% HT au lieu de 0,18% HT, tant pour les achats réglés en totalité par prélèvement automatique SEPA<sup>(b)</sup> ou par carte bancaire<sup>(c)</sup> que pour les ventes.

(a) Sous réserve d'avoir signé une convention de compte. Ne s'applique qu'aux comptes en pleine propriété.

(b) Uniquement si le compte est domicilié en zone SEPA.

(c) Pour les achats inférieurs à 3000€.